

Ce volet de l'analyse propose un regard sur la question paysagère entourant le site de l'hôtel de ville de Sept-Îles. Différentes échelles d'analyse, allant d'une considération du site dans son contexte urbain jusqu'aux différents aménagements paysagers de la parcelle ont donc été considérées dans le cadre de volet.

Il est à noter que la visite du lieu s'est déroulée en février 2020 alors que le couvert de neige était important. Certains éléments paysagers ont ainsi peut-être manqué à notre attention.

## LES POINTS DE VUE D'INTÉRÊT

### Les points de vue vers l'hôtel de ville de Sept-Îles

L'architecture particulière de l'hôtel de ville en fait un élément visuel distinctif dans le paysage urbain majoritairement à caractère résidentiel (figure 154). Néanmoins, voisin de l'hôpital qui le dépasse de plusieurs étages (figure 155), le bâtiment, avec son gabarit et sa hauteur relativement restreints, n'est pas un repère urbain. Par ailleurs, sa situation dans l'îlot urbain délimité par les avenues De Quen et Évangéline et les rues Père-Divet et Régnauld n'est pas optimale en termes de visibilité (figures 156 et 157). L'hôtel de ville aurait joué un rôle urbain plus structurant s'il avait été implanté à l'intersection de deux artères importantes. La situation du parc des Aînés juste en face de l'hôtel de ville offre tout de même un dégagement qui permet quelques vues depuis le parc et l'avenue Cartier (figure 158).

### Les points de vue à partir de l'hôtel de ville de Sept-Îles

À partir du terrain de l'hôtel de ville de Sept-Îles, nous n'avons identifié aucun point de vue

d'intérêt. Il y a bien le parc des Aînés en face (figure 159), mais les vues restent limitées et offrent peu de perspectives sur des éléments éloignés ou sur des composantes significatives, notamment à l'arrière où les vues sont coupées par l'hôpital (figure 160).



154. À part son architecture distincte, l'hôtel de ville se démarque peu dans son environnement urbain en raison de sa situation et de son faible gabarit.



155. Le centre hospitalier se démarque davantage par son volume imposant de plusieurs étages et sa situation à l'angle de la rue Père-Divet et de l'avenue De Quen.



156. Depuis l'est, à partir de l'intersection de la rue Père-Divet et de l'avenue De Quen, l'hôtel de ville est partiellement visible même si son gabarit dépasse guère celui des bâtiments résidentiels du secteur.



157. Depuis l'ouest, à partir de l'intersection de la rue Régnauld et de l'avenue De Quen, l'hôtel de ville n'est pas visible. On le découvre peu à peu en s'avançant sur l'avenue De Quen. L'hôpital demeure toutefois le principal point de repère du secteur.



158, Percée visuelle à travers le parc des Aînés depuis l'avenue Cartier où l'on voit partiellement l'hôtel de ville. Source : Google Street View.



159. Depuis l'hôtel de ville, une vue vers le parc des Aînés situé en face s'offre aux usagers du bâtiments.



160. Vers l'arrière, les vues sont obstruées par les différentes ailes de l'hôpital.

## L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Mis à part l'hôpital voisin, l'hôtel de ville de Sept-Îles est localisé dans un îlot urbain majoritairement occupé par des maisons unifamiliales. Ces résidences d'un à deux étages sont de type cottage ou bungalow avec des toitures à faible pente. Les maisons sont implantées parallèlement aux rues de bonne largeur et disposées selon un système orthogonal créant un damier. Des parterres, avec ou sans arbres, sont aménagés devant chaque résidence. Il en résulte une trame bâtie régulière d'assez faible densité sur un territoire qui accuse très peu de dénivellation. Rien dans le secteur immédiat met particulièrement en valeur l'hôtel de ville. Dans un tel milieu, l'immeuble municipal se démarque d'un point de vue architectural. Sa marge de recul avant est également supérieure à celle des résidences à proximité.



161. Maisons de différents modèles formant un alignement irrégulier sur l'avenue De Quen, situées de l'autre côté de la rue, juste à l'est de l'hôtel de ville de Sept-Îles.



162. Maison située presque en face de l'hôtel de ville.



163. Bungalow situé presque en face de l'hôtel de ville.



164. Maisons situées à l'ouest de l'hôtel de ville.

## LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Dès la conception de l'hôtel de ville de Sept-Îles, les architectes ont prévu des aménagements paysagers qui devaient mettre en valeur l'architecture de ce nouvel équipement municipal. Plusieurs de ces aménagements sont encore aujourd'hui en place, bien que certains éléments soient disparus et que les espaces de stationnements aient pris de l'expansion.

Selon les plans d'origine de 1959 (figure 165), le parterre avant comprenait deux principales zones. D'abord, devant l'hôtel de ville se trouvait une plaza dominée par une tribune en béton (ceremonial platform) accessible par la façade principale du bâtiment (figure 166). Cette place recouverte de béton était délimitée de chaque côté par de bacs de plantation également en béton et agrémentée de sept bancs publics. Une bande gazonnée plantée d'arbres séparait cette plaza de la rue. Mis à part la tribune qui est aujourd'hui disparue (voir analyse architecturale), la plaza est encore en place, de même que les bacs de plantation en béton. Le mobilier urbain a quant à lui été renouvelé (figures 168 et 169).

Devant l'ancienne bibliothèque et l'ancien poste de police et d'incendie, on retrouve plutôt un parterre gazonné planté de quelques arbres (figure 167). Deux allées en béton relient la rue aux deux entrées du complexe civique. Ces deux allées sont à leur tour reliées entre-elles par deux allées secondaires perpendiculaires. Dans le carré gazonné délimité par ces allées se trouvent trois mâts de drapeau alignés perpendiculairement à la rue : un est réservé au drapeau du Canada, un autre est destiné au drapeau de la province de Québec et le troisième est dédié à la ville de Sept-Îles. Il semble qu'un seul mât ait d'abord été installé et que les deux autres prévus dès le départ

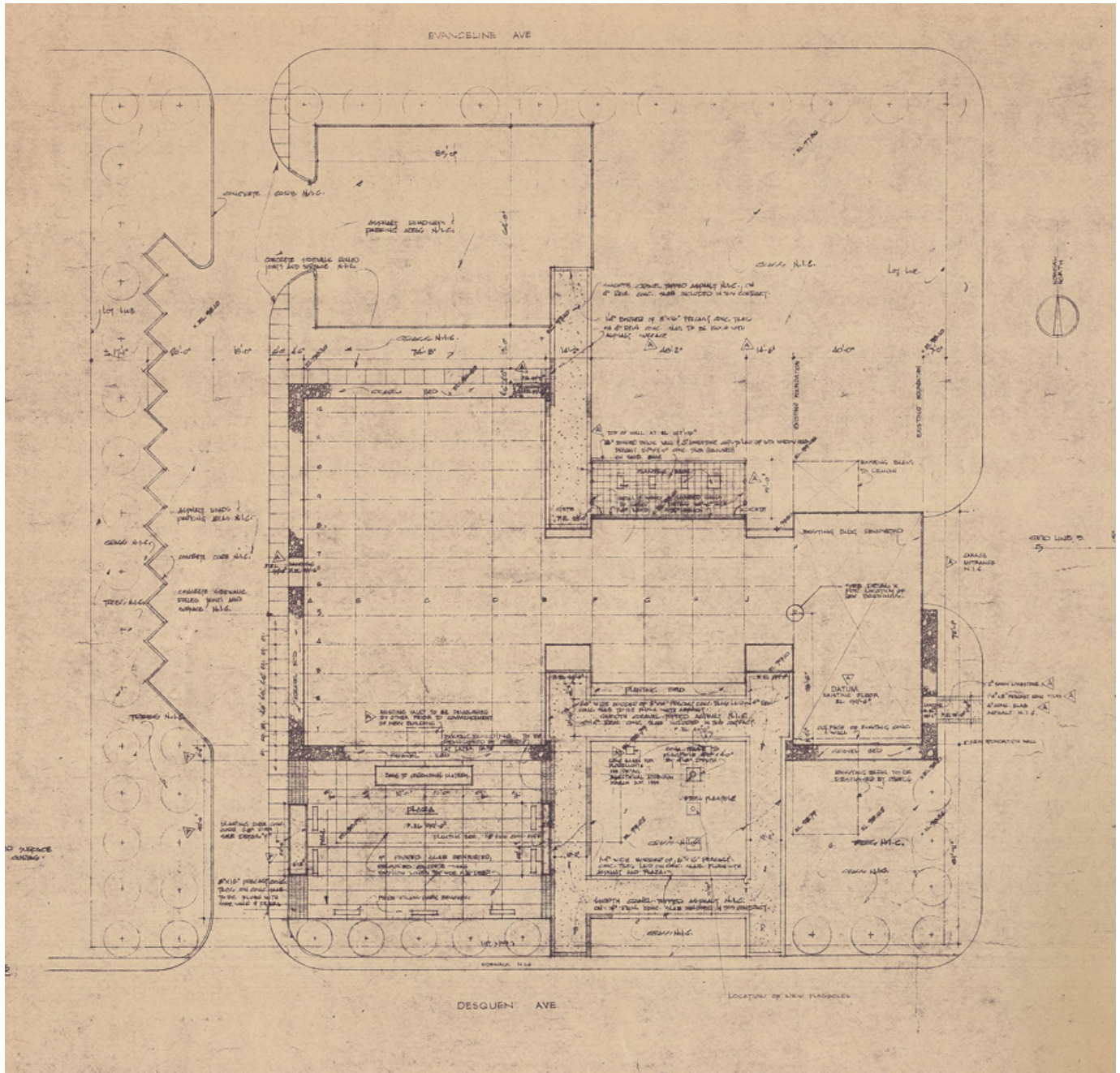
sur les plans aient été posés plus tard. Ces aménagements sont encore en place aujourd'hui. Les arbres plantés en 1960, autant les feuillus que les conifères sont aujourd'hui matures et agrémentent de belle façon le parterre de l'hôtel de ville (figures 170 à 173).

Du côté ouest, les aménagements d'origine prévoyaient une rangée de stationnements en épi qui sont toujours en place de nos jours (figure 174). Par contre, la Ville de Sept-Îles a acheté le terrain voisin à une date indéterminée afin d'y aménager un nouveau stationnement pour satisfaire à la demande (figure 175). Ce stationnement possède sa propre entrée sur l'avenue De Quen et est relié à l'hôtel de ville par des trottoirs piétonniers.

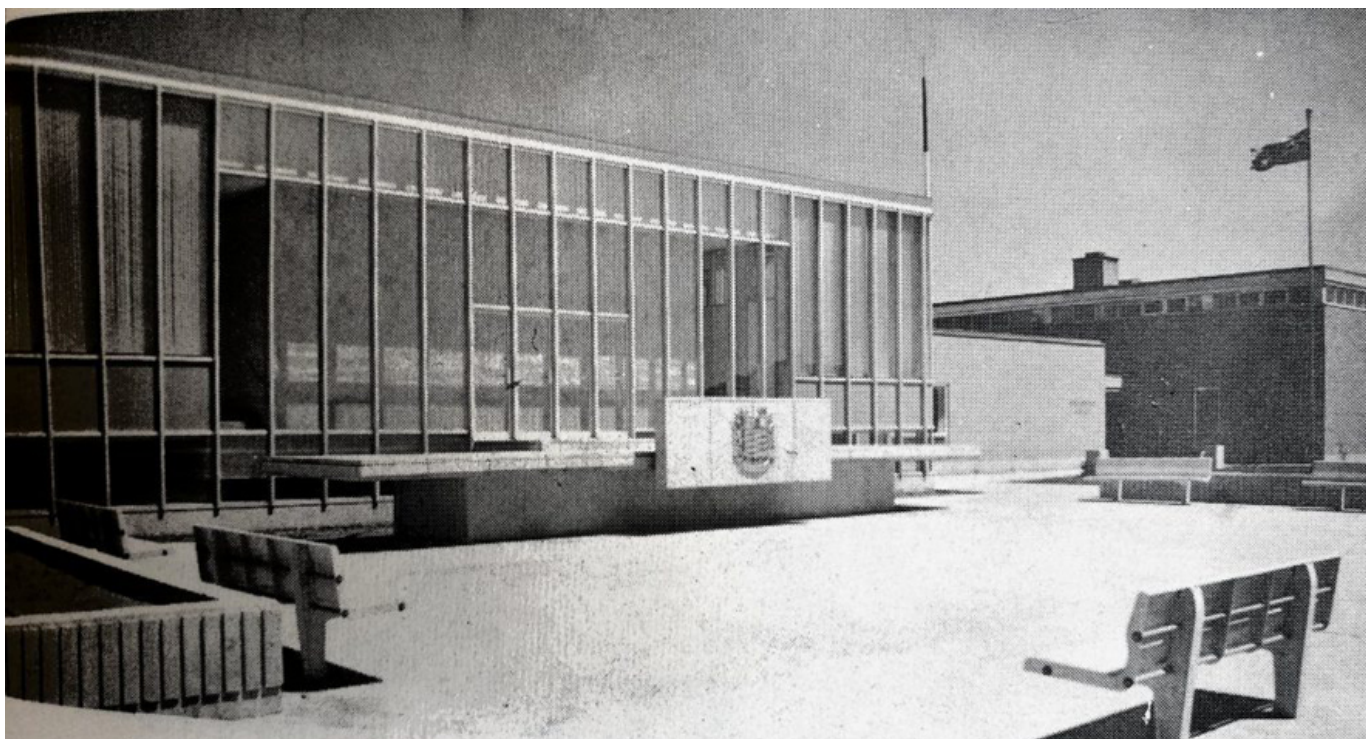
À l'arrière, les plans d'origine prévoyaient qu'une partie du terrain disponible servirait à des fins de stationnement, laissant une bonne partie du terrain gazonnée. Assez rapidement, l'ensemble du terrain disponible a été aménagé en stationnement asphalté (figure 176). Heureusement, une bande verte plantée d'arbres a été laissée le long de l'avenue Évangéline et à proximité de l'hôtel de ville (figure 177). Le long de l'ancienne bibliothèque municipale, un petit jardin entouré d'un muret en brique a été aménagé à l'origine mais celui-ci est aujourd'hui disparu, laissant place à un terrain gazonné. Par ailleurs, un cabanon abritant une génératrice, revêtu de tôle profilée, a été construit en 2009 près du stationnement arrière (figure 178).

Bref, ce sont surtout les aménagements présents sur le parterre avant de l'hôtel de ville qui présentent de l'intérêt. Ces aménagements paysagers, plutôt fidèles à la conception originale,

sont destinés à mettre en valeur l'édifice selon un design simple et épuré.



165. Plan d'aménagement dessiné en 1959 par les architectes Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud et Sise. Source : Ville de Sept-Îles.



166. La plaza telle qu'elle a été aménagée à ses débuts. La tribune cérémonielle est disparue, mais la plaza et les bacs de plantations en béton sont toujours là. Le mobilier urbain a quant à lui été renouvelé. Source : Source et date inconnues.



167. Le parterre de l'hôtel de ville à ses débuts, alors qu'un seul mât de drapeau a été installé. Les arbres, aujourd'hui matures, viennent d'être plantés. Source et date inconnues.



168. Les bacs de plantation en béton, de chaque côté de la plaza, sont encore présents.



169. La plaza vue à partir de l'hôtel de ville avec son mobilier urbain (bancs et poubelles) contemporains.



170. L'allée reliant l'avenue De Quen et l'entrée principale de l'hôtel de ville.



171. Le parterre de l'hôtel de ville et ses trois mâts de drapeau.



172. Les arbres de différentes essences plantés en 1960 sont aujourd'hui devenus matures.



173. Arbres plantés le long de l'avenue De Quen en 1960 qui sont aujourd'hui majestueux.



174. Allée latérale avec ses espaces de stationnement en épi.





175. Espaces de stationnement ajoutés après l'acquisition du terrain voisin à l'ouest.



176. Stationnement arrière.



177. Arbre mature situé près du stationnement arrière.



178. Cabanon de la génératrice ajouté en 2009 en cour arrière de l'hôtel de ville.

## HÔTEL DE VILLE DE SEPT-ÎLES

### Valeur d'âge et intérêt historique

L'hôtel de ville de Sept-Îles a été conçu et construit en 1959-1960 pour loger les principaux services municipaux de la ville. L'hôtel de ville est un lieu symbolique où sont concentrés les fonctions reliées au pouvoir exécutif avec la salle du Conseil qui est le principal lieu où s'exerce la démocratie municipale.

L'immeuble fait partie d'un complexe civique qui comprenait également à l'origine une bibliothèque municipale et un poste de police et d'incendie construits au même moment et reliés entre eux. Bien que la bibliothèque et le poste de police et d'incendie soient déménagés, laissant plus de place à l'administration municipale, la notion de complexe civique est encore présente.

L'hôtel de ville est aussi le symbole du développement de l'urbanisme et des infrastructures urbaines sur ce territoire, étant contemporain de la mise sur pied et de la modernisation d'une multitude de services municipaux de base durant les années 1950 et 1960 : réseau de rues, d'avenues et de boulevards, égouts et aqueduc, protection civile, etc. Sa construction remontant au début des années 1960, on ne peut véritablement parler d'ancienneté pour ce bâtiment faisant partie du patrimoine moderne. Mais bien peu d'éléments plus anciens se trouvent sur ce territoire peuplé et urbanisé tardivement.

L'édifice possède dans l'ensemble une valeur historique supérieure, en tant que principal témoin matériel de l'histoire municipale de la ville de Sept-Îles.

### Valeur d'usage

Le bâtiment à l'étude a toujours logé des services municipaux depuis son inauguration en 1961, soit depuis près de 60 ans. L'hôtel de ville a conservé sa vocation originelle de mairie. Au fur et à mesure du développement de la ville, certaines fonctions connexes (bibliothèque, sécurité publique) ont été relocalisés dans d'autres immeubles municipaux, mais les principales fonctions (salle du Conseil, cabinet du maire, direction générale, cour municipale, service de l'urbanisme, service des finances, etc.) ont été maintenues sur place. L'immeuble continue donc d'être le porte-étendard de la Ville de Sept-Îles et la maison de tous les Septiliens.

Pour toutes ces raisons et en considérant que la fonction d'hôtel de ville est unique sur l'ensemble du territoire de Sept-Îles, l'immeuble possède une valeur d'usage supérieure.

### Valeur d'architecture

L'hôtel de ville de Sept-Îles est représentatif des immeubles institutionnels de son époque, qui arborent une architecture moderniste franche et bien maîtrisée. En effet, l'hôtel de ville présente une esthétique sobre qui réside surtout dans l'utilisation des matériaux de prédilection de la modernité (béton, acier et aluminium, verre), les jeux de volumes et la composition des ouvertures. Il fait ainsi appel au développement technologique, à la mise en œuvre des matériaux industrialisés et aux nouvelles méthodes de construction pour exprimer l'émergence d'une ville nouvelle projetée vers l'avenir.

Le langage architectural moderne de l'hôtel de ville réactualise les principes de symétrie et de

monumentalité avec son mur rideau en aluminium qui revêt ses façades, à la manière de certaines œuvres iconiques du Style International qui mettent de l'avant l'expressivité de la construction. Les volumes secondaires de l'ensemble, plus massifs et opaques, permettent d'équilibrer l'ensemble de façon harmonieuse et épurée. L'architecture de la salle du Conseil, traitée comme un écrin de marbre entourée d'un déambulateur et éclairée par des puits de lumière, compte aussi parmi les innovations apportées par les concepteurs. En ce sens, l'hôtel de ville de Sept-Îles est bien de son temps et constitue même un précurseur bâti de cette époque charnière dans l'histoire de l'architecture au Québec.

L'hôtel de ville se démarque également en tant qu'œuvre d'un architecte incontournable au Québec. Le bâtiment compte parmi les œuvres marquantes de l'architecte Guy Desbarats, de la firme Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud et Sise qui formera le groupe Arcop, l'une des agences d'architecture montréalaises les plus en vue durant les années 1960. Outre l'hôtel de ville de Sept-Îles, sa seule œuvre de la Côte-Nord, Guy Desbarats, généralement en collaboration avec ses collègues, a conçu de nombreux édifices publics de grande renommée, dont le pavillon du Lac-aux-Castors à Montréal (1955-1958), l'église Saint-Gérard-Majella à Saint-Jean-sur-Richelieu (1961-1962), le centre des Arts de la Confédération à Charlottetown (1963), la salle Wilfrid-Pelletier de la Place-des-Arts à Montréal (1963-1964), l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Saint-Lambert (1965-1967), le Centre national des Arts à Ottawa (1965-1968) et les pavillons thématiques de l'Expo 67 à Montréal (1965-1967) qui lui ont valu de nombreux prix et distinctions. Sa firme a même

collaboré à la conception de la Place Ville-Marie à Montréal (1958-1962) avec l'architecte Ioh Ming Pei exactement au même moment qu'était conçu l'hôtel de ville de Sept-Îles.

Du côté de la fortune critique, c'est-à-dire de la manière dont l'immeuble a été reçu ou a été diffusé dans les médias, l'hôtel de ville de Sept-Îles a fait l'objet de quelques articles dans les journaux locaux, surtout lors de son inauguration. Ceux-ci vantent les aspects innovateurs et modernes de l'immeuble qui semble avoir été bien reçu par la population de l'époque. Par la suite, on retrouve peu de mention de cet édifice dans les ouvrages traitant de l'architecture moderne québécoise ou canadienne. Il faut mentionner que les plans de cet immeuble sont conservés dans les fonds de l'architecte Guy Desbarats au Centre canadien d'architecture à Montréal. La Ville de Laval conserve également les plans d'origine cet édifice iconique.

Pour toutes ces raisons, l'hôtel de ville de Sept-Îles possède une valeur d'architecture supérieure.

### **Valeur d'authenticité**

L'hôtel de ville de Sept-Îles a connu plusieurs modifications plus ou moins importantes depuis son inauguration en 1961. En effet, si l'immeuble conserve la majorité des composantes d'origine constituant son enveloppe (murs-rideaux, parois en brique), celles-ci ont été quelque peu altérées par le percement et le remplacement de plusieurs fenêtres. L'idée originelle d'inscrire la salle du Conseil dans un écrin de marbre a été malheureusement perdue lorsqu'on a condamné le déambulateur qui le ceinturait et modifié la transparence du mur-rideau en façade sans

considération pour le concept architectural qui était pourtant un geste fort et symbolique en lien avec la fonction publique de l'immeuble. La destruction de la tribune cérémonielle en façade de l'hôtel de ville constitue également une perte importante. La condamnation du vestibule qui jouxtait l'ancien poste de police et d'incendie de même que le bandeau de fenêtres hautes qui ceinturait le même édifice sont parmi les autres modifications majeures qui ont un impact sur l'état d'authenticité du complexe civique. À l'intérieur, plusieurs modifications ont aussi été apportées au fil des réaffectation d'usages, mais celles-ci ont en général moins affecté des composantes importantes.

Donc, dans l'ensemble, l'immeuble a souffert de plusieurs modifications effectuées dans les 60 dernières années, ce qui affecte sa valeur d'authenticité qui est actuellement moyenne. Par ailleurs, au niveau de son état physique, l'immeuble a atteint la fin de sa vie utile en vertu des normes actuelles, autant pour ses divers systèmes mécaniques et électriques qu'au niveau de ses composantes architecturales. Le défi sera donc de réhabiliter l'immeuble tout en préservant ses principales caractéristiques architecturales d'origine qui contribuent à sa valeur patrimoniale.

### **Valeur de position**

L'environnement urbain à proximité de l'édifice à l'étude est somme toute peu intéressant d'un point de vue architectural, paysager et patrimonial. Cependant, historiquement parlant, le bâtiment se trouve au cœur d'une bande d'édifices institutionnels et publics issue de la première planification urbaine de la ville qui se superpose au plan en damier caractéristique des cités

modernes. L'immeuble positionné au centre d'un îlot urbain, et non en tête d'îlot ou à une intersection importante, n'est pas très visible et ne constitue pas un point de repère physique dans le paysage urbain vu son faible gabarit par rapport à l'hôpital voisin. En contrepartie, le fait qu'il soit implanté devant un parc municipal (le parc des Aînés) et qu'il constitue un complexe civique comportant une ancienne bibliothèque et un ancien poste de police et d'incendie sont des points positifs de sa valeur de position.

Si l'environnement urbain de l'hôtel de ville ne met pas particulièrement en valeur l'édifice, celui-ci se démarque tout de même dans son quartier, non pas par son côté imposant et son impact visuel, mais surtout en raison de l'aspect institutionnel de l'immeuble et son recul par rapport à la voie publique. Par ailleurs, les aménagements paysagers autour de l'immeuble revêtent un certain intérêt en raison de la présence d'une plaza et d'un parterre aménagé (allées d'accès, zones gazonnées, arbres matures, mâts, etc.). La place publique a malheureusement perdu de son importance avec le temps en raison de la destruction de la tribune et l'entrée principale est moins achalandée que les accès secondaires en raison de la localisation des stationnements, mais le parterre n'a pas perdu son potentiel de redevenir un lieu signifiant.

Pour toutes ces raisons, la valeur de position de l'immeuble est jugée bonne.

### **Valeur patrimoniale globale**

Dans l'ensemble, l'hôtel de ville de Sept-Îles possède une valeur patrimoniale supérieure (deuxième échelon d'une échelle de cinq :

exceptionnelle, supérieure, bonne, moyenne et faible). Son principal point d'intérêt est certainement son architecture. L'immeuble constitue une œuvre moderne marquante et signifiante du début des années 1960 que l'on doit à un architecte de renom, Guy Desbarats. Qui plus est, l'hôtel de ville possède un intérêt historique et une valeur d'usage supérieurs du fait qu'il est le principal témoin matériel de l'histoire municipale de la ville de Sept-Îles et que l'immeuble est un lieu symbolique où sont concentrés les fonctions reliées au pouvoir exécutif et où s'exerce la démocratie municipale depuis 60 ans. Les aménagements paysagers entourant l'immeuble, bien que légèrement modifiés, contribuent à mettre en valeur l'hôtel de ville qui était conçu dès le départ comme un complexe civique avec une place publique en façade.

Le principal point faible de la valeur patrimoniale de l'hôtel de ville demeure les principales modifications qui ont affecté le concept architectural d'origine. De futurs travaux de rénovation et de mise aux normes, rendus nécessaires en raison de la vétusté de l'immeuble, pourraient être l'occasion de rétablir certains éléments et composantes dans le but d'améliorer non pas seulement le confort des usagers et la performance technique de l'immeuble, mais aussi l'état d'authenticité du bâtiment.

L'hôtel de ville demeure l'un des plus importants bâtiments patrimoniaux de Sept-Îles qui se démarque surtout par la qualité de son patrimoine bâti moderne.

## BIBLIOGRAPHIE

### *Ouvrages et monographies*

DUFOUR, Gaétane, *La modernité devient patrimoine. L'église Saint-Thomas-d'Aquin de Saint-Lambert*, Outremont (Montréal, Carte blanche, 2004, 127 p.

GAUVREAU, Gustave. *Paroisse St-Joseph, 100 ans : 1892-1992*. Fabrique Saint-Joseph, Sept-Îles, 1992, 80 p.

LAMBERT, Serge et Caroline ROY. *Une histoire d'appartenance. La Côte-Nord*. Éditions GID, 2001, 266 p.

PORLIER-FORBES, Fernande et Manon GASSE. *Sept-Îles, du village à la ville*. Ville de Sept-Îles, 2002, 274 p.

SANTERRE, Louis-Angé. *Sept-Îles, Terre promise*. Sept-Îles, Éditions Abitation Vieux Fort, 1964, 96 p.

Société historique du Golfe. *L'histoire de Sept-Îles par sa toponymie*. Suivi de *Le Grand Sept-Îles : ses lieux d'intérêt historique*. Sept-Îles, mai 2016, 112 p.

VANLAETHEM, France. *Patrimoine en devenir : l'architecture moderne au Québec*. Québec, Les Publications du Québec, 2012, 227 p.

VANLAETHEM, France *et al.* *Place Ville-Marie : l'immeuble phare de Montréal*. Montréal, Québec-Amérique, 2012, 238 p.

### *Rapports, études, mémoires et thèses*

PATRI-ARCH. *Étude patrimoniale de l'hôtel de ville de Laval, 1 et 2, place du Souvenir, Laval*. Ville de Laval, 2019, 88 p.

### *Articles et brochures*

MARCHAND, Denys. « Entre la création et la recherche – Guy Desbarats, architecte, pédagogue, chercheur : un cheminement hors du commun ». *Continuité*, no 59 (1994), p. 9-11.

VANLAETHEM, France, « Le pavillon du lac aux Castors dans le parc du Mont Royal à Montréal », *Bulletin Docomomo Québec*, hiver 1994, p. 2.

### *Ressources électroniques*

VILORIA, James. « Desbarats, Guy ». Institut Historica-Dominion. *L'encyclopédie canadienne* [En ligne].

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/>

Institut canadien des urbanistes. Biographie d'Harold Spence-Sales [en ligne]. <http://cip-icu.ca/Honneurs-et-reconnaisances/Le-College-des-Fellows-/Recipients/Dr-Harold-Spence-Sales-FICU-d#>

### *Archives*

Bibliothèque et Archives Canada (cartes et plans) en ligne

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (cartes et plans) en ligne

Centre canadien d'architecture (CCA), fonds Guy Desbarats AP109.53.

Musée régionale de la Côte-Nord.

Archives personnelles de Mario Dufour.

## ANNEXE : LISTE DES RÉALISATIONS DE GUY DESBARATS

### Guy Desbarats, architecte

1955–1958	Pavillon du Lac-aux-Castors, Montréal, en coll. Avec Hazen Sise	1963–1964	Salle Wilfrid-Pelletier de la Place-des-Arts, Montréal
1977	Résidence du gouverneur-général à la Citadelle de Québec, en coll. Avec Laroche, Déry et Dimakopoulos.	1963–1964	Pavillon Georges-Frédéric (Centre d'accueil), Drummondville
1984–1987	Musée national de l'Aviation, Rockliffe	1964	Vanier Library, Loyola College (Université Concordia), Montréal
		1964	Rénovations du McGill College Building (Arts Building), Université McGill, Montréal

### Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud & Sise, architectes

1957–1959	Queen Elizabeth Theatre, Vancouver	1964	Parkview Apartments, Westmount, Montréal
1958–1962	Cathédrale orthodoxe grecque St. George, Montréal	1964–1967	Place Bonaventure, Montréal
1959–1962	Place Ville-Marie, Montréal, en collaboration avec Ieoh Ming Pei and Associates	1964–1968	Résidence Duder, Montréal
1959–1960	Hôtel de ville de Sept-Îles	1965–1967	Église Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Lambert
1961	Planification urbaine, Châteauguay	1965–1967	Pavillons thématiques de l'Expo 67, Montréal
1961	Entrepôt Norman-Wade, Pointe-Claire	1965–1968	Centre national des Arts, Ottawa
1961–1962	Église Saint-Gérard-Majella, Saint-Jean-sur-Richelieu	1966	Résidence Guy Desbarats, Outremont, Montréal
1961–1963	Centre civique de Chomedey, Laval	1966	Résidence Dimitri Dimakopoulos, Westmount, Montréal
1962–1964	Édifice Stephen-Leacock, Université McGill, Montréal	1967	Transformation de l'ancien McGill Students' Union Hall en Musée McCord, Montréal
1963	Centre des Arts de la Confédération, Charlottetown	1963	Église Saint-Bonaventure, 5205, rue Saint-Zotique Est, Montréal
1963	Summerlea Golf & Country Club, Pointe-des-Cascades	1968	Résidence des Jésuites, Loyola College (Université Concordia), Montréal
1963–1964	Centre universitaire, Université McGill, Montréal	1968–1969	Édifice Samuel Bronfman du Congrès juif canadien, Montréal